

Action de recherche collaborative du Belmont Forum

Gestion de la vulnérabilité et de la résilience des systèmes socio-environnementaux dans les territoires exposés

RÉSILIENCE 2025

Appel à propositions

Résumé

Face à l'augmentation des risques environnementaux, des scientifiques et des experts en risques de catastrophes ont travaillé avec des communautés, telles que la Society for Risk Analysis (SRA), pour développer de nouvelles approches de gestion des risques. La prochaine étape consiste à mieux intégrer les systèmes socio-environnementaux dans ces approches et à mettre en œuvre une science du risque plus holistique et transdisciplinaire. S'inspirant de la récente crise liée à la pandémie de COVID-19, cette nouvelle action de recherche collaborative (CRA), RESILIENCE, s'appuie sur la précédente [CRA DR3 du Belmont Forum](#) et vise à définir et à promouvoir de « nouveaux » concepts de gestion des risques, qui tiennent mieux compte des dynamiques du changement mondial et de l'évolution rapide des relations entre les sociétés et la nature. Les résultats attendus incluent des avancées en sciences du risque, en lien avec la science de la durabilité, la co-production de connaissances, un accent mis sur les territoires fortement vulnérables, une gouvernance informée, ainsi que l'émergence d'une nouvelle génération de scientifiques et de parties prenantes capables de mieux faire face aux risques environnementaux croissants.

Contexte et justification

L'Agence nationale de la recherche (ANR), les agences françaises de programmation de la recherche environnementale (FERPA) et le Conseil national de la science et de la technologie (NSTC) de Taïwan co-pilotent un nouvel appel à propositions du Belmont Forum, intitulé « Gestion de la vulnérabilité et de la résilience des systèmes socio-environnementaux dans les territoires exposés ». ¹

RESILIENCE prolonge et élargit les travaux de recherche menés jusqu'à présent dans le cadre du programme « Réduction des risques de catastrophes et résilience » (DR3 2019). Il vise notamment à mieux inscrire les sciences du risque dans le champ des sciences de la durabilité et à prendre en compte de manière plus holistique les changements dans les relations entre les sociétés et la nature dans la conception d'un avenir résilient pour les systèmes socio-environnementaux.

DR3 : <https://www.belmontforum.org/cras#dr32019>

Le Belmont Forum (BF) regroupe 39 institutions et partenaires de financement de la recherche scientifique dans le monde entier. Ces agences développent et financent conjointement des actions de recherche collaboratives (CRA). Ces appels à projets de recherche transdisciplinaires traitent des problématiques liées aux changements environnementaux

¹Selon le GIEC (2022), l'*exposition* fait référence à « la présence de personnes ; de moyens de subsistance ; d'espèces ou d'écosystèmes ; de fonctions, de services et de ressources environnementaux ; d'infrastructures ; ou de biens économiques, sociaux ou culturels dans des lieux et des environnements susceptibles d'être affectés négativement » (p. 7), tandis que la *vulnérabilité* est définie comme « la propension ou la prédisposition à être affecté négativement » et inclut « la sensibilité ou la susceptibilité aux dommages et le manque de capacité à faire face et à s'adapter » (p. 7).

Sur la base de ces définitions, le présent appel définit **les territoires exposés** comme des zones géographiques où la sensibilité des socio-écosystèmes aux aléas est exacerbée, à savoir les zones situées à proximité ou en interaction directe avec des risques naturels intenses, qu'ils soient d'origine tellurique (volcans, tremblements de terre, tsunamis), d'origine climatique (inondations, sécheresses, submersion côtière ou érosion, glissements de terrain), ou provoqués par des processus socio-environnementaux (par exemple, déforestation, pollution, dégradation des sols), et où les écosystèmes sont limités des capacités et/ou des infrastructures critiques pour faire face, s'adapter et se rétablir.

Le présent appel se concentrera sur les territoires exposés à proximité ou en interaction directe avec des risques naturels liés au changement global.

Référence :

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. (2022). *Changements climatiques 2022 : impacts, adaptation et vulnérabilité. Contribution du Groupe de travail II au sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat* (H.-O. Pörtner, D. Roberts, M. Tignor, E. Poloczanska, K. Mintenbeck, A. Alegría,... B. Rama, éd.). Presse universitaire de Cambridge. <https://doi.org/10.1017/9781009325844>

mondiaux qui nécessitent une coordination mondiale pour atteindre des objectifs scientifiques, accroître les synergies et éviter les doubles emplois.

La conception d'une science du risque plus complète inclut la feuille de route typique des sciences de la durabilité, à savoir une approche holistique, interdisciplinaire et transdisciplinaire qui rassemble les connaissances et implique toutes les parties concernées dans l'identification et la mise en œuvre de solutions pertinentes de gestion des risques. Les principales lacunes à combler incluent : i) la définition du risque résultant des interactions croissantes entre les sociétés et la nature, ii) les échelles spatio-temporelles multiples et imbriquées, iii) la nature diverse des vulnérabilités socio-environnementales (notamment dans les territoires fortement exposés/vulnérables), iv) l'interaction complexe entre les risques, la perception des risques et les stratégies de gestion des risques dans le paradigme décisionnel, v) la conception et la promotion de Solutions Fondées sur la Nature efficaces pour la réduction des risques de catastrophes, et vi) la co-construction de connaissances et de solutions entre les citoyens, les parties prenantes concernées et les scientifiques.

Un accent particulier doit être mis sur les évolutions drastiques des risques liés au changement global. L'évaluation de ces risques sur des échelles de temps courtes ou longues nécessite de combiner les données systématiques issues de stations de mesure, avec des sources historiques provenant d'archives ainsi qu'avec des projections futures. Les bénéfices potentiels incluent, par exemple, i) l'évaluation de l'impact du réchauffement climatique mondial et des phénomènes météorologiques extrêmes à l'échelle locale, ii) l'intégration des changements graduels ou brusques des conditions socio-environnementales dans l'évaluation des risques, iii) la quantification des incertitudes associées à différents horizons et échelles temporels, et iv) l'étude du lien entre le risque et la résilience des différentes composantes des systèmes socio-environnementaux.

Les futurs efforts de recherche devraient également être encadrés par la multicausalité et/ou la multidimensionnalité, étant donné que les effets induits, les événements en cascade et concomitants sont souvent présents dans les zones exposées à des risques naturels et anthropiques de plus en plus liés. La question de la gestion durable des ressources économiques et de la durabilité à l'échelle géographique doit donc être envisagée dans une perspective systémique et multirisque.

Parce que la notion de zone exposée ne peut être prise en compte de manière appropriée sans les dimensions sociétales du risque, des solutions d'adaptation équitables doivent être co-construites entre les scientifiques et les parties prenantes. Mettre l'accent sur ce point permet d'anticiper la réponse de la société, de renforcer les capacités de résilience et d'instaurer un climat de confiance entre les institutions productrices de connaissances, le public et les décideurs. La pandémie de COVID-19 constitue une source de leçons et de recherches qui peuvent certainement être transposées à d'autres situations de gestion des

catastrophes. Cette pandémie a notamment révélé l'importance d'une gestion efficace en temps de crise, de développer la compréhension des enjeux par les citoyens et de les impliquer dans les stratégies d'atténuation des crises. Il convient de s'inspirer de cette expérience pour définir de « nouveaux » concepts de gestion des risques, dans une perspective plus holistique.

Pertinence sociétale/impact attendu

L'augmentation des risques environnementaux et des pertes dans les systèmes socio-environnementaux affecte divers secteurs de l'économie, tels que l'agriculture, l'industrie, la finance et le droit. La prise de conscience des risques est largement partagée par les parties prenantes et les citoyens qui réclament des solutions de gestion des risques. Plus particulièrement, l'autonomie en matière de gestion des risques, l'entraide et la co-conception dans toute la complexité des systèmes socio-environnementaux sont désormais considérées comme des lignes directrices obligatoires. La recherche proposée permettra de développer et de promouvoir des solutions répondant à ces besoins, en incluant notamment des projections des risques futurs fiables et scientifiquement fondées, afin d'anticiper et de mieux gérer les risques futurs.

La gestion des risques étant différente entre la décision et la mise en œuvre, l'approche transdisciplinaire de la proposition permettra des actions collaboratives efficaces avec toutes les parties concernées, du point de vue technique avec les scientifiques au volet social avec les citoyens, et des détenteurs de savoirs locaux jusqu'aux décideurs. Les projets devraient inclure une appropriation optimale des résultats à l'échelle appropriée, notamment dans des zones très vulnérables ciblées. Une attention particulière sera portée tant aux zones rurales qu'urbaines, ainsi qu'aux régions côtières et de plaine comme aux régions montagneuses et d'altitude, actuellement touchées par l'élévation du niveau de la mer et la réduction de la cryosphère montagneuse, afin d'élaborer des plans de gestion des risques efficaces.

Outre l'implication directe des autorités locales et des scientifiques, les projets de recherche de cette CRA peuvent également encourager la formation et l'enseignement – du niveau scolaire au niveau universitaire – dans les territoires fortement vulnérables ciblés, afin de renforcer les capacités (par exemple, acquisition de données, modélisation, gestion des risques, cadre juridique). Ces activités visent à sensibiliser la prochaine génération de scientifiques et de parties prenantes de ces pays à l'évaluation des risques et aux stratégies de gestion.

Enfin, en plus de la co-construction de questions de recherche, cette CRA soutiendra la diffusion des résultats et des stratégies optimales de gestion des risques aux niveaux de gouvernance locaux et nationaux.

Dans cette perspective, RESILIENCE étudiera les liens entre la vulnérabilité des systèmes socio-environnementaux dans les zones exposées et leur capacité à se transformer/évoluer

vers un avenir plus résilient, à la lumière des objectifs de développement durable (ODD). L'objectif est de mieux inscrire la science du risque dans une perspective de science de la durabilité en s'appuyant sur les résultats des projets financés dans le cadre de l'action de recherche collaborative DR3.

Dans le détail, la CRA vise à favoriser la recherche sur les questions suivantes, conformément aux ODD et aux principales lacunes de la science du risque identifiées à différents niveaux, tels que la communauté du cadre de Sendai et l'Union européenne :

1. Comment mieux intégrer les sciences humaines et sociales dans les nouvelles méthodologies de gestion des risques : 1) mieux intégrer les citoyens, les parties prenantes et les scientifiques grâce à des approches de co-conception et 2) mieux prendre en compte les implications, en termes de risques, des changements dans les relations entre les sociétés et la nature (y compris les aspects culturels et de communication) ?
2. Comment prendre en compte, dans une perspective holistique (par exemple, éliminer les barrières entre les disciplines et les secteurs pour faire face à la complexité croissante des systèmes de risque à différentes échelles territoriales), des différents risques affectant les systèmes socio-environnementaux, y compris les sociétés, les écosystèmes ainsi que leurs interactions complexes et changeantes ? Et comment concevoir et promouvoir des solutions efficaces fondées sur la nature pour une réduction équitable des risques de catastrophes ?
3. Comment mieux apprendre des territoires, notamment leur histoire, leurs ressources, leurs connaissances locales, leurs pratiques environnementales et culturelles, et documenter et identifier les conditions pertinentes pour des changements vers la réduction des risques de catastrophes par la résilience ?
4. Comment mieux formaliser (développements formels/mathématiques des concepts et mesures des risques, aspects juridiques des ODD, interopérabilité institutionnelle), comprendre (causes : climat, tendances socio-environnementales), évaluer (quantifier) et agir (c'est-à-dire par le biais d'une action en justice) les risques qui évoluent rapidement et fortement dans toutes leurs composantes (y compris l'apparence, le déplacement) dans un continuum temporel entre le passé (observation) et le futur (projections) ?
5. Comment assurer un continuum entre les observations (télédétection), la modélisation, la prise de décision et la définition de stratégies de résilience, pour une meilleure exploitation des données sur les risques pour la société ?
6. Comment relier efficacement les géosciences, l'ingénierie et les sciences mathématiques aux sciences humaines pour intégrer la science du risque (y compris la cartographie des géorisques, l'évaluation de la vulnérabilité et des impacts, la perception des risques et les stratégies de gestion et d'atténuation) dans la transition numérique ?

En résumé, à partir du contexte et des questions de recherche ci-dessus, les propositions soumises devront inclure des éléments d'au moins deux des trois domaines énumérés

ci-dessous **avec une perspective scientifique de durabilité et une référence claire aux défis ci-dessus** :

ZONE 1. Mieux évaluer les risques de complexité croissante liés au changement global

ZONE 2. Porter une attention particulière aux vulnérabilités exacerbées dans les territoires fortement exposés

ZONE 3. Développer des solutions innovantes pour la réduction des risques de catastrophes

Exigences du projet

Les propositions doivent répondre aux attentes de cet appel à propositions et du [Belmont Challenge](#), un cadre de vision stratégique qui encourage « la recherche transdisciplinaire internationale fournissant les connaissances nécessaires pour comprendre, atténuer et s'adapter au changement environnemental global. ».

Les propositions doivent inclure un lien solide et délibéré entre les aspects sociétaux et environnementaux des défis environnementaux mondiaux, afin de garantir qu'elles répondent au [Belmont Challenge](#) pour la recherche transdisciplinaire internationale qui génère des connaissances pour comprendre, atténuer et/ou s'adapter au changement environnemental global.

Compte tenu de la complexité et de l'ampleur de ces défis, les consortiums de recherche doivent être véritablement transdisciplinaires et inclure ainsi des chercheurs issus a) des sciences sociales/des sciences humaines/de l'économie et b) des sciences naturelles/des sciences physiques/de l'ingénierie/des technologies, ainsi que c) des partenaires sociétaux (c'est-à-dire des citoyens, des acteurs industriels/du secteur privé, des décideurs ou des organisations de la société civile), en utilisant une approche participative, de co-conception et de co-mise en œuvre. D'autres détenteurs de savoirs sont invités à faire partie du consortium proposant, dès lors que ce critère minimal est respecté.

Les propositions retenues **doivent aborder le thème de l'appel** et porter sur **au moins deux des trois domaines** (les liens transversaux étant encouragés), en décrivant clairement comment le projet proposé y parviendra. Les propositions retenues incluront des budgets bien justifiés, une répartition des fonds et une répartition claire des rôles, des responsabilités et du temps.

Lors des phases préliminaires (définition des trajectoires de financement et formulation des projets), un dialogue franc et direct doit être établi pour concilier les intérêts du monde académique et des communautés dans un domaine de travail spécifique.

Le même dialogue dynamique devra être engagé pour co-définir les rôles de chaque partenaire du consortium. Il est important de garder à l'esprit que, du point de vue du Belmont Forum, **il est fortement encouragé que les partenaires non universitaires assument également des rôles de leadership en tant que co-chercheurs principaux**. L'équipe devra également réfléchir à des mesures efficaces pour empêcher toute forme de dynamique d'exploitation ou de « recherche extractive » qui pourrait émerger entre les partenaires universitaires et non universitaires du consortium.

La conception de la mesure des résultats du projet doit être le fruit d'un effort de collaboration impliquant toute la diversité des acteurs intéressés/impliqués. Les cadres de suivi devraient répondre aux questions posées par les intérêts communs de ces acteurs.

Encourager la poursuite des programmes de recherche ou la synthèse des connaissances existantes : malgré la présence de systèmes d'information avancés, de bases de données, d'observatoires, de réseaux scientifiques et d'ensembles de données, la production de connaissances scientifiques reste souvent fragmentée ou redondante, ce qui entrave à la fois les progrès scientifiques et l'efficacité de la prise de décisions. Cette action de recherche collaborative accordera la priorité au soutien de projets qui découlent de programmes de recherche bien établis, reconnus pour leur capacité à résoudre des problèmes complexes et à appliquer les meilleures pratiques. Des efforts devraient être déployés pour encourager la synthèse et la consolidation des informations et des connaissances existantes.

Les propositions doivent inclure :

1. **Plan de gestion des données et des productions numériques (DDOMP)**, y compris l'accessibilité publique des données, des objets numériques, des résultats et des conclusions ;
2. **Description du projet**, y compris le contexte, le plan de recherche et la composition du consortium avec une discussion détaillée sur l'engagement des parties prenantes et le processus de coproduction ;
3. **Plan de gestion** décrivant la mise en œuvre de la coordination, du suivi, de la supervision et de l'évaluation globaux du projet ; doit aborder la mise en œuvre des politiques de libre accès et une réflexion sur l'accès équitable et juste et la propriété des connaissances et des données produites par le projet conformément [aux principes FAIR](#).
4. **Plan d'impact, d'engagement et de diffusion**, y compris le développement de vidéos d'introduction et de valorisation pour les réunions de lancement et de fin de projet, les activités prévues sur les réseaux sociaux ainsi que toute autre activité de communication externe prévue à la suite de ces travaux, les activités de renforcement des capacités prévues dans le cadre du co-développement de la recherche ;
5. **Plan de financement**, y compris le financement pour participer à des activités coordonnées tout au long de la durée de vie du projet, telles que la participation aux réunions de lancement, de mi-parcours et de fin de mandat de la CRA qui se tiendront

de préférence lors du [Congrès annuel sur la recherche, l'innovation et la durabilité](#) (SRI). Les dépenses liées à ces activités doivent être prises en compte dans le plan de financement afin de permettre la participation d'*au moins* trois membres du consortium.

Durée du projet

Les projets sont prévus pour une durée de *trois* ans.

Critères d'éligibilité

Pour être considéré comme éligible à cet appel, un consortium de recherche doit compter **au moins trois organisations partenaires participantes établies dans trois pays différents (hors partenaires autofinancés)** et doit solliciter le soutien d'**au moins trois organismes de financement participants à cet appel**.

Les critères d'éligibilité de chaque organisme de financement se trouvent dans l'annexe de cet appel sur le [site Web du Belmont Forum](#).

Nous encourageons la diversité géographique mondiale afin d'accroître l'évolutivité et l'applicabilité des résultats du projet. Les partenaires du consortium qui ne sont pas éligibles au financement de l'une des agences de financement participantes peuvent participer au projet de recherche à leurs frais.

Compte tenu de la complexité et de l'ampleur des défis, les consortiums de recherche doivent être véritablement transdisciplinaires et inclure ainsi des chercheurs issus des domaines suivants : **a) sciences sociales/sciences humaines/économie et b) sciences naturelles/technologies, ainsi que c) partenaires sociétaux (citoyens, industrie/secteur privé, organisations de la société civile), en utilisant une approche de conception**, de développement et de mise en œuvre conjoints. La transdisciplinarité des projets sera évaluée par l'engagement direct des parties prenantes dans le consortium de projets ou par le niveau d'engagement des communautés/acteurs de la société des parties prenantes dans la mise en œuvre du projet.

Le financement sera accordé à des projets d'excellence scientifique et technologique, gérés par des universités, d'autres organismes de recherche et des entreprises des pays impliqués. Le financement suivra le principe de la nationalité, ce qui signifie que chaque agence de financement nationale ou régionale participant financera ses partenaires de recherche nationaux ou régionaux respectifs au sein d'un consortium de projet donné.

En outre, les consortiums de recherche qui soumettent un projet sont tenus d'interagir et d'inclure des partenaires du secteur privé (par exemple des PME), des parties prenantes et/ou des utilisateurs finaux lors de la préparation de la proposition et de la réalisation du projet. Dans la mesure du possible, les PME et autres parties prenantes devraient être encouragées à participer aux consortiums, afin d'améliorer l'impact, de faciliter l'échange de

connaissances et l'assimilation des résultats afin d'apporter des avantages mesurables à la recherche sur la gestion de la vulnérabilité et de la résilience. Cependant, le soutien de tout type de partie prenante en tant que partenaire actif des consortiums de recherche dépend des réglementations de financement nationales/régionales définies par les organismes de financement (voir les documents « Annexes organisationnelles » sur le système de soumission (<http://bfgo.org>)).

Les membres du consortium peuvent **demandeur un financement** ou un **soutien en nature** comme indiqué dans chaque annexe. Des membres supplémentaires peuvent participer à titre autofinancé si le nombre minimum de participants de trois pays sollicitant des fonds à trois organismes de financement est atteint.

Chaque consortium de recherche **doit avoir un responsable de consortium**, qui facilite la collaboration et la communication au sein de l'équipe et soumet la proposition de recherche et les rapports annuels, qui sont dus chaque année le 15 juin pour la durée de vie du projet. Les **responsables de consortium doivent demander un financement** à une agence de financement participante et **ne peuvent pas participer de manière autofinancée ou en nature**. Il est essentiel que chaque membre du consortium et chaque responsable du consortium examinent les annexes des agences de financement applicables pour cet appel afin de déterminer si leurs demandes de financement dans le plan de financement correspondent au soutien disponible. Les questions spécifiques concernant l'éligibilité doivent être adressées au point de contact pertinent indiqué au bas de chaque annexe organisationnelle. Nous encourageons la création d'un consortium de recherche équilibré entre les sexes et sur le plan géographique, qui offre la possibilité aux chercheurs en début de carrière de participer.

Critères d'évaluation :

Les propositions seront examinées selon les critères de sélection suivants :

1. Qualité/Mérite intellectuel

- Quelle est la qualité de la science proposée ? Dans quelle mesure les buts et objectifs des projets de l'équipe sont-ils innovants ?
 - Dans quelle mesure l'activité fait-elle progresser les connaissances et la compréhension dans son propre domaine et dans différents domaines ?
 - Dans quelle mesure l'activité proposée suggère-t-elle et explore-t-elle des concepts créatifs, originaux et innovants ?

2. Adapté aux objectifs de l'appel (y compris l'engagement des utilisateurs et les impacts sociétaux ou plus larges)

- Aborder le thème de l'appel et les éléments d'au moins deux des domaines décrits

- Engagement des utilisateurs de la recherche/des acteurs de la société (décideurs politiques, régulateurs, ONG, communautés, organisations de populations locales et autochtones ou secteur privé) et efficacité des activités d'échange de connaissances proposées
- Impacts attendus : par exemple sociétaux, politiques, économiques
 - Quels peuvent être les avantages de l'activité proposée pour la société (par exemple, élaboration de politiques, économies) ?
 - Comment les utilisateurs et acteurs de la société ont-ils été impliqués, et dans quelle mesure les mécanismes et les voies d'impact proposés sont-ils efficaces (c'est-à-dire le transfert de connaissances aux décideurs) ?
 - La collaboration en matière de recherche se concentre-t-elle sur des défis mondiaux pour lesquels des solutions ne peuvent être apportées que par des approches scientifiques mondiales ?

3. Personnel/Qualité du consortium

- Compétence et expertise des équipes et complémentarités des membres du consortium ?
 - Dans quelle mesure les proposants (responsable du consortium et équipe) sont-ils qualifiés en termes de connaissances scientifiques, d'expertise et d'expérience pour mener à bien le projet ?
 - Quelle est la qualité des travaux antérieurs en termes de contributions passées ou potentielles et d'impact sur les domaines de recherche proposés et autres ?
 - L'équipe responsable du consortium (y compris les co-chercheurs principaux identifiés) est-elle en mesure de diriger le projet, par exemple en ayant de solides compétences en gestion et en leadership, ou en bénéficiant de la complémentarité des compétences et de la synergie des membres de l'équipe ?
- Le Belmont Forum vise à améliorer l'accessibilité des opportunités de recherche, en particulier pour les communautés marginalisées. Dans cet esprit, le Belmont Forum encourage la diversité de l'équipe du Consortium en tenant compte de multiples facteurs, notamment la géographie, la formation ou les antécédents, ainsi que des acteurs non universitaires, y compris, mais sans s'y limiter, des peuples autochtones et des détenteurs de connaissances locales.
- Quelle est la valeur ajoutée de la coopération internationale ? Le cas échéant, veuillez indiquer dans quelle mesure les investissements existants des organisations partenaires sont mobilisés dans le cadre du projet proposé.
 - Si ces partenariats existent déjà, qu'est-ce que ce nouveau financement leur permet de faire qu'ils ne pourraient pas faire autrement ?

4. Coproduction et pertinence sociétale

- Des approches transdisciplinaires sont-elles intégrées tout au long du cycle de vie prévu des projets ? (co-conception, co-identification, co-développement). L'approche transdisciplinaire devrait également inclure des recommandations pratiques relatives aux politiques publiques et envisager comment le projet de recherche pourrait améliorer la société en général, y compris les institutions locales.
- Les parties/parties prenantes de la société ont-elles participé à la formulation initiale et à l'élaboration de la proposition ? Les actions d'engagement des parties prenantes (décrites dans les sections sur les méthodes ou dans les plans d'équité, de diversité et d'inclusion) devraient reconnaître et traiter les différents degrés de vulnérabilité des populations locales en fonction de caractéristiques différentielles.
- Les résultats du projet proposé présentent-ils une véritable pertinence/un impact sociétal (sur le terrain) ?
- Des dispositions sont-elles prises pour que tous les partenaires (y compris les parties prenantes et la société) partagent équitablement les impacts/bénéfices sur le terrain résultant de ce projet ?

5. Ressources et gestion

- Pertinence des ressources et du financement demandés
- Une coopération appropriée et équitable
- Dans quelle mesure l'activité proposée est-elle bien conçue et organisée ?
- Existe-t-il un plan opérationnel comportant des étapes bien définies ?
- Le plan de coordination est-il adéquat ?
- L'accès aux ressources est-il suffisant ?
- Les investissements demandés sont-ils bien justifiés et pertinents ?
- Les contributions scientifiques et financières demandées aux organisations partenaires de chaque pays sont-elles équitables ?

6. Plan de gestion des données et des productions numériques (DDOMP) et autres documents requis

- [Le DDOMP est-il conforme à la politique en matière de données ouvertes du Belmont Forum](#) et [aux principes FAIR](#) ?
- Le DDOMP prend-il en compte les principes de [CARE](#) ?
- Le DDOMP est-il suffisamment détaillé et doté des ressources nécessaires pour pouvoir être mis en œuvre efficacement ?
- Les plans de gestion des données doivent aborder la mise en œuvre de politiques d'accès ouvert et une réflexion sur l'accès équitable et juste et la propriété des connaissances et des données produites par le projet.

Comment présenter une demande

Tous les documents de l'appel, y compris les directives pour les candidats et les exigences nationales/régionales, ainsi que le portail de soumission sont disponibles sur le site web des opérations de subvention (grant operations) du Belmont Forum : <http://bfgo.org>.

Cette CRA dispose d'un processus de soumission en deux étapes. Inscription (obligatoire pour soumettre une proposition complète) et propositions complètes. **Les propositions peuvent être rédigées en anglais, espagnol, français et portugais** et soumises en ligne [sur www.bfgo.org](http://www.bfgo.org). Les propositions doivent être rédigées intégralement **dans une seule langue**.

Les propositions soumises dans des langues autres que l'anglais seront traduites en anglais pour être évaluées par le jury. La proposition sera également lue dans la langue d'origine par au moins un des membres du groupe d'experts. La traduction sera facilitée par le logiciel Amazon Web Services, garantissant la conformité avec le règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'UE. Les propositions resteront confidentielles au sein du système BFGO du Belmont Forum et ne seront pas partagées à l'extérieur.

Les détails de l'appel et de la procédure de candidature sont présentés sur le site Web du Belmont Forum : <https://belmontforum.org/cras#open>, où vous pouvez également trouver des liens vers des modules de formation destinés aux proposant sur la chaîne YouTube du Belmont Forum.

Avant de préparer les propositions, il est conseillé aux candidats de contacter leurs points de contact nationaux, comme indiqué dans les documents annexés à l'appel, afin de s'assurer de leur éligibilité.

Activités de renforcement des capacités et de mise en réseau

La création de consortiums solides et appropriés sera essentielle pour le développement de propositions, pour relever les défis mis en évidence dans le texte de l'appel et produire les résultats attendus.

La phase de renforcement des capacités et de mise en réseau consiste en une période de plusieurs mois à utiliser pour soutenir des activités de mise en réseau, en particulier avec divers acteurs et disciplines de la société, le renforcement des capacités, des formations transdisciplinaires ou des séries d'ateliers. Ces activités aideront les candidats à 1) relever le défi de cette CRA axée sur la transformation des pratiques de gestion (transdisciplinaire) en utilisant une approche systémique holistique (interdisciplinaire) et 2) à soumettre les propositions sur la plateforme BFGO.

Activités de soutien potentielles pendant la phase d'élaboration de la proposition :

- Des ateliers et autres activités de soutien pourraient être organisés au niveau régional dans le but de créer une communauté rassemblant des spécialistes des sciences

naturelles, des sciences humaines et sociales et des acteurs de la société de différents pays. La participation à ces ateliers ne devrait pas être obligatoire pour la soumission des propositions, mais devrait être considérée comme une excellente opportunité pour les candidats de développer la communauté transdisciplinaire et ses réseaux. L'un des aspects clés du succès de ces activités sera de travailler avec de bons courtiers du savoir. Ces activités pourraient avoir une portée régionale.

- Des webinaires pourraient être organisés par chaque organisation partenaire avec le soutien du secrétariat de la TPO et du Belmont Forum. Les webinaires aideront à diffuser des informations auprès des communautés de recherche sur des thèmes, des bonnes pratiques en matière de transdisciplinarité ou des spécificités du Belmont Forum (c'est-à-dire des échanges avec les anciens lauréats du Belmont Forum).

- Outil ou plateforme de mise en réseau pour les futurs candidats souhaitant rencontrer de futurs partenaires. Ces outils aideraient à développer la communauté transdisciplinaire travaillant sur ce thème. Les futurs candidats à la recherche de nouveaux partenaires seront encouragés à rejoindre la plateforme suivante :
<https://members.futureearth.org/topics/39286/feed>

Si vous souhaitez rester informé, n'hésitez pas à vous inscrire à notre [liste de diffusion](#) et à nous suivre sur nos réseaux sociaux. [Si vous avez besoin de précisions ou de plus amples informations, veuillez contacter \[info@belmontforum.org\]\(mailto:info@belmontforum.org\)](#)